

serré et de couleur noir et blanc ou encore gris et blanc. Concernant les Petites Antilles, un seul représentant de cet ordre, qui regroupe une centaine d'espèces vivant pour la plupart dans l'hémisphère sud, y niche régulièrement. C'est le Puffin de Lherminier (*Puffinus lherminieri lherminieri* Lesson).

J.-P. A.

PROCÈS D'UN RÉPROUVÉ



Roman du Martiniquais Roland TELL (Présence africaine, Paris 1980, 124 p.).

Un Antillais, Just Bartolomé, accusé d'avoir exécuté de sang-froid sa jeune maîtresse Sigrid au cours d'une manifestation de rue pour maquiller le crime en bavure policière, affronte ses juges. Le roman, oscillant entre la narration objective et l'adresse au héros («alors tu as fait cela...»), revient sur l'histoire de l'homme, un Nègre des Antilles marqué par la guerre d'Algérie (*«Expérience cruciale : les ratomades policières. Sa peau café au lait l'assimilait à l'Algérien...»*), engagé dans un combat humaniste et antiraciste, qui, s'étant attiré dans son pays l'inimitié de tous les extrémistes, a finalement été victime d'une cabale et s'est retrouvé exilé en Métropole. Au départ à la fois père de famille respecté, idéologue passionné et poète militant, il a vite payé les excès de son engagement par la dissolution de son ménage et une errance solitaire. Après une liaison tragique avec Geneviève, laquelle, se croyant abandonnée, s'est ouvert les veines, il rencontre au cours d'un bal du 14 juillet Sigrid, une jeune femme aux mœurs sexuelles plutôt libres puisqu'elle s'est donnée à tous les mâles de la «communauté» à laquelle elle appartient. Passion réciproque, amour fou qui se terminera en drame, sans que l'on sache exactement quelle fut la responsabilité de l'accusé... En fait, l'intérêt principal de l'ouvrage pourrait être de dénoncer la tendance à l'amalgame qui consiste, dès qu'un Antillais est impliqué dans un problème quelconque, à mettre systématiquement en cause son antillanité, son histoire de Nègre et d'insulaire, en oubliant qu'il est tout simplement un homme comme les autres : voir l'épilogue dans lequel il est question de «tricheur exotique». En fait, loin d'éviter l'amalgame, le texte en réalité le favorise une fois de plus. Il est vrai qu'au-delà du schéma romanesque, brouillé par une structure volontairement brisée (la confusion tenant apparemment lieu de modernité), le récit prend en charge une méditation sur le racisme, la vie politique aux Antilles, le rôle du poète, le tout en sombrant parfois dans un étrange jargon : *«Là, à hauteur d'esprit, l'imagination regorge des ampleurs d'une œuvre, du babil initial aux trépidations inapaisées du délire créateur. L'âme inspirée a enfanté un monde d'idéalités, à la discrétion du bonheur de vivre. Certes l'univers déréglé nécessite l'initiation connaissance des orphéons du verbe...»* Les errances supposées du héros persécuté, le vertige morbide qui parfois s'empare de lui, ne sont pas faits pour clarifier un texte qui sombre la plupart du temps dans une regrettable confusion, ne laissant guère surnager de-ci, de-là que quelques passages anecdotiques sur les Antilles, la toute-puissance

des Békés, le bouillonnement politique des années 60, etc. N'y aurait-il pas, au-delà de la «triche» exotique, une «triche» romanesque, une escroquerie au roman «moderne»? avec l'habituelle mystification du «roman-puzzle» que le lecteur serait censé remettre en ordre, la charge lui revenant de structurer un texte invertébré?

J. C.

PROCUREUR



Blanc jouissant de la procuration d'un propriétaire absentéiste lui donnant tout pouvoir pour la gestion de l'habitation. Soucieux de s'enrichir personnellement le plus rapidement possible tout en envoyant des revenus suffisamment confortables à son employeur pour s'en faire apprécier, il était souvent à l'origine de beaucoup d'abus. La plupart des auteurs ayant écrit sur l'esclavage ont tendance à atténuer la responsabilité directe des propriétaires pour tout ce qui touche aux excès de travail, aux mauvais traitements, etc., et à mettre plutôt en avant celle des gérants-procureurs.

J. C.

PROCYONIDÉS



Famille de Mammifères Carnivores Fissipèdes. Ils sont omnivores et plantigrades comme les Ursidés (Ours) avec lesquels ils ont beaucoup de points communs (ils sont même souvent appelés «Faux Ours»). Ils s'en distinguent cependant par une taille plus petite, une queue longue et touffue. Leur formule dentaire pour chaque demi-mâchoire est : 3-3 I + 1-1 C + 3-3 ou 4-4 PM + 2-2 ou 3-3 M. Habitants des forêts, ils sont généralement arboricoles. Ils sont représentés en Guyane par le Coati (*Nasua nasua nasua*), le Kinkajou (*Potos flavus flavus*), le Raton crabier (*Procyon cancrivorus cancrivorus*).

J.-P. A.

PRODUCTIONS AGRICOLES

Par Solange Contour

Données générales

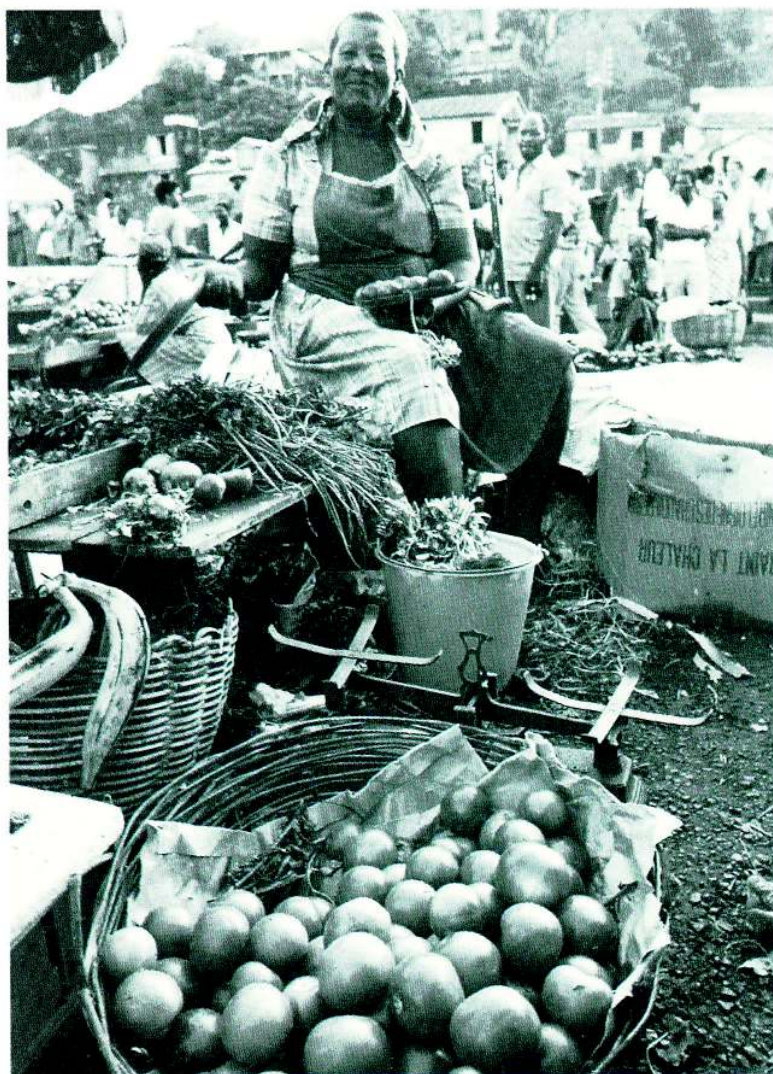
Spécificités des différents départements en matière agricole

Les différentes productions agricoles

La diversification agricole



L'agriculture, aux Antilles et en Guyane, souffre de nombreux handicaps naturels :
- climat équatorial en Guyane, tropical dans les îles avec des pluies brutales et parfois des cyclones dévastateurs, n'excluant pas la possibilité de sécheresse;
- graves problèmes sanitaires tant pour les productions végétales que pour les productions animales;
- relief de montagnes à forte pente (Martinique et Basse-Terre en Guadeloupe) où la mécanisation n'est guère possible, d'où recours encore important à de la main-d'œuvre salariée.



La marchande est le relais privilégié de la production vivrière (photo des années 60).

A cela s'ajoute le poids de l'histoire : ces territoires d'outre-mer ont longtemps pratiqué essentiellement des cultures destinées à l'exportation vers la Métropole (sucre, banane, etc.) ; or ces productions traditionnelles rencontrent de sérieuses difficultés en raison de la concurrence de pays, tels ceux d'Amérique latine, où le coût de la main-d'œuvre est nettement moindre (même si le S.M.I.C., dans les D.O.M., est de 20 % inférieur à celui de la Métropole).

La nécessaire diversification des cultures se heurte également à l'éloignement des marchés d'exportation ainsi qu'à l'étroitesse des marchés locaux.

Les productions agricoles supportent aussi de lourds frais de stockage et d'approche tandis que l'éloignement provoque un surcoût des intrants, encore aggravé par l'octroi de mer.

Mentionnons également un épineux problème foncier (voir ci-après), une épargne locale qui ne s'investit que faiblement dans l'agriculture et enfin le manque de continuité des politiques régionale, nationale ou européenne.

I. Données générales

La surface agricole utile

La surface utilisée pour la production agricole comprend à la fois les terres labourables, les pâturages, les jachères et les cultures permanentes.

Aux Antilles, entre le recensement agricole de 1980-1981 et celui de 1988-1989, la surface agricole utile a nettement diminué.

La baisse a été de 10 % en Martinique (et de 29 % depuis 1973), la surface utilisée passant de 41 000 ha à 36 000 ha environ. Cette surface ne représente plus que 1/3 de la superficie du département, ce qui reflète le déclin persistant de l'agriculture traditionnelle et ses mutations, les surfaces abandonnées par l'agriculture devenant des superficies boisées.

La diminution de la surface agricole utile, entre les deux recensements, a été encore plus forte en Guadeloupe : de l'ordre de 20 %, cette surface passant de 57 400 ha à 46 700 ha environ et représentant, à l'heure actuelle, 1/3 de la superficie totale du département.

En Guyane, au contraire, la surface agricole utile a quasi triplé, pendant la même période, passant de 7 350 ha à 20 600 ha environ. Cela correspond à la mise en culture de nouvelles terres, en particulier par des réfugiés surinamiens dans le nord-ouest du département. Mais cette surface ne représente guère que 0,23 % de la superficie totale de la Guyane où prédomine la forêt.

Le nombre et la taille des exploitations

Aux Antilles et en Guyane, la majorité des exploitations est de très petite taille, ainsi qu'il ressort du tableau ci-contre.

En Guadeloupe

16 530 exploitations agricoles étaient en activité en 1989. Ce chiffre doit toutefois être relativisé dans la mesure où seuls 5 174 chefs d'exploitation travaillaient à temps complet pour l'agriculture tandis que 5 140 autres avaient leur activité principale en dehors. A cela il convient d'ajouter le fait que 3 100 exploitants avaient plus de 65 ans. L'agriculture est très émietlée : 75 % des exploitations comptent moins de 3 ha et représentent 31 % des terres cultivées (tandis que près de 1/3 des exploitations ont moins de 1 ha de surface et représentent 5 % de la surface agricole).

A l'opposé, on note une forte concentration de terres agricoles dans les grosses exploitations puisque celles de 10 ha et plus représentent 2,5 %

Les exploitations agricoles aux Antilles-Guyane en 1989

	Guadeloupe		Martinique		Guyane	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 1 ha	5 301	32	10 408	65	740	17
De 1 à - de 2 ha	4 441	27	2 086	13	1 403	31
De 2 à - de 5 ha	5 204	31	2 427	15	1 902	42
De 5 à - de 10 ha	1 163	7	634	4	269	6
De 10 à - de 20 ha	272	2	252	2	68	2
20 ha et plus	149	1	231	1	109	2
Total	16 530	100	16 038	100	4 491	100

Source : I.N.S.E.E.

de l'ensemble et mettent en valeur le tiers des terres (tandis que 1 % des exploitations représentent 26 % des terres).

Entre les deux, 2 500 exploitations moyennes disposent de 43 % des terres.

Malgré la réforme foncière engagée en 1982, laquelle a permis d'attribuer 2 000 ha, plus de 10 000 ha de terres arables ont été perdues depuis 1981. Le recul des surfaces a été plus rapide que la baisse du nombre d'exploitations, réduisant ainsi la taille moyenne par exploitation (de 3 à 2,8 ha).

Malgré l'installation de jeunes, l'agriculture reste figée dans des structures archaïques. Outre la faible surface des parcelles, 15 % des terres sont exploitées en colonage et 12 % en indivision.

La population agricole qui vit et/ ou travaille sur les exploitations est estimée à plus de 62 000 personnes.

En Martinique

Le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 18 % entre 1980 et 1988.

Ce sont surtout les très petites exploitations (moins de 1 ha) qui disparaissent mais elles représentent encore près des 2/3 des exploitations et seulement 8,6 % de la superficie agricole totale. A l'opposé, 1,4 % des exploitants cultivent 43 % des terres.

On constate une féminisation de la profession : 19 % des chefs d'exploitation étaient des femmes en 1973, 20 % en 1981 et 22 % en 1989.

L'âge moyen des agriculteurs est stable depuis le recensement de 1973 (moyenne de 54 ans) mais on observe une augmentation du nombre de chefs d'exploitation âgés de moins de 35 ans : 1 331 en 1981, 1 592 en 1989.

2/3 des terres agricoles sont exploitées en faire-valoir direct. La part des terres en fermage croît régulièrement : 13 % en 1973, 14 % en 1981 et 17 % en 1989.

La population agricole qui vit et/ ou travaille sur les exploitations est estimée à près de 61 000 personnes.

En Guyane

Le recensement général agricole de 1989 a révélé une explosion du nombre d'exploitations agricoles (+ 50 % depuis 1980).

Depuis le dernier recensement, 2/3 des très petites exploitations (moins de 1 ha) ont disparu au profit d'entreprises plus grandes mais de moins de 5 ha. Toutefois, le fait le plus remarquable est l'apparition de 266 unités de 5 ha et plus, exploitant près de 60 % de la surface agricole utile.

D'une façon générale, on constate la juxtaposition de deux types d'agriculture spécifiques à la Guyane, à savoir «moderne» sur la zone côtière et «traditionnelle» à l'intérieur du département (voir ci-après).

La structure par âge a connu de la même façon de grands bouleversements avec le doublement du nombre d'exploitants dans la tranche d'âge de 30 ans à 50 ans (2 426 en 1988) alors que le nombre des 50 ans et plus reste stable (944 en 1988).

La population agricole qui vit et/ ou travaille sur les exploitations est évaluée à 18 780 personnes.



Petit agriculteur vivrier dans son cadre de vie.

La répartition des terres entre les différentes productions

En Guadeloupe

Les terres agricoles (environ 56 000 ha en 1989) se partagent entre les surfaces toujours en herbe (24 600 ha), les terres arables (30 511 ha) et les autres superficies agricoles (1 018 ha).

Les terres sont occupées aux 3/4 par deux grandes cultures :

- la canne à sucre (53 % des terres arables); la rénovation de la sole cannière entreprise en 1982 s'est accompagnée d'une progression des surfaces plantées (14 100 ha en 1985, 16 500 en 1989);

- la banane (23 % des terres arables); l'étendue de l'ensemble des bananeraies a diminué, à la suite du cyclone Hugo, en raison de la disparition des petites exploitations.

Le dernier grand poste des terres exploitées est formé par les cultures légumières (13 % des terres arables). Il regroupe les cultures maraîchères (environ 1 750 ha dont 180 plantés en melon) et les cultures vivrières de «racines», telles les ignames, sur 2 000 ha.

Les cultures fruitières (agrumes, mangues...) se développent mais occupent des surfaces encore réduites (576 ha).

En Martinique

Les terres agricoles (environ 39 000 ha en 1989) se partagent entre les surfaces toujours en herbe (18 680 ha), les terres arables (16 669 ha) et les autres superficies agricoles (3 267 ha).

Répartition de la surface agricole utile aux Antilles-Guyane en 1989 (en ha)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane
Céréales	-	-	2 275
Cultures légumières	4 081	3 954	5 439
Cultures industrielles (principalement canne à sucre)	16 678	3 084	266
Cultures fruitières semi-permanentes (principalement banane)	7 634	9 054	565
Jachères	1 780	537	110
Autres terres arables	338	40	-
Surfaces toujours en herbe	24 600	18 684	9 850
Cultures fruitières permanentes	576	1 066	1 860
Cultures florales	108	423	8
Végétaux divers	9	16	-
Jardins familiaux	325	1 762	302

Source : I.N.S.E.E.



En Guadeloupe, la canne à sucre occupe 53% des terres arables.

La superficie agricole utilisée en 1990 a diminué de 9 % par rapport à 1986, et ce au profit des surfaces boisées. En quatre ans, la répartition de cette surface a connu, en outre, une évolution rapide. Il y a eu baisse des surfaces pour :

- la canne à sucre, qui a perdu 600 ha et ne représente plus que 3 000 ha;
 - les cultures fruitières permanentes, qui ont diminué de 1/3;
 - les cultures légumières de plein champ, qui ont perdu 2 600 ha sur les 6 700 de 1986 (1 500 ha en cultures vivrières et 1 100 ha en cultures légumières); cette régression est due principalement aux conditions climatiques et aux maladies.
- On constate par contre une augmentation des surfaces consacrées aux cultures d'exportation :
- accroissement de 8 % pour la banane, qui représente maintenant 50 % des terres arables de la Martinique;
 - accroissement de 1/4 pour les cultures florales.

En Guyane

Les terres agricoles (environ 20 000 ha en 1989) se partagent entre les surfaces toujours en herbe (9 850 ha), les terres arables (8 655 ha) et les autres superficies agricoles (2170 ha).

L'accroissement de 45 % de la surface agricole utile en 1988 et de 13 % en 1989 correspond à la mise en culture de nouvelles terres :

- les superficies en tubercules et légumes frais s'étendent rapidement (+ 39 % en 1989) et constituent, avec 5 439 ha, 1/4 de la surface agricole;
- les superficies en cultures fruitières progressent, passant de 1 070 ha en 1987 à 1 860 ha en 1989.

II. Spécificité des différents départements en matière agricole

L'agriculture en Guadeloupe

La production agricole finale de ce département, détaillée ci-après, est évaluée, pour 1989, à 1,389 milliard de francs, avec près de 80 % en production végétale, représentée principalement par la canne à sucre et la banane.

L'hypertrophie de ces deux spéculations est inscrite dans les statistiques douanières : la moitié des exportations du département concerne la banane, plus du quart, avec le sucre et le rhum, dépend de la canne.

Mais d'autres ressources proviennent de la polyculture vivrière et des structures maraîchères (28,9 % de la production agricole finale en 1989) ainsi que de l'élevage (20 % en 1989).

Les statistiques ci-après font apparaître une baisse de la production agricole finale en 1990, mais cela est dû à des circonstances conjoncturelles, à savoir les dégâts causés par le cyclone Hugo.

La production agricole finale en Guadeloupe (en milliers de francs)

	1989	1990
Production végétale	1 097 300	834 700
dont canne à sucre	276 900	117 400
banane	302 000	245 600
légumes	400 600	370 700
Production animale	291 200	299 500
dont bovins	132 900	113 600
porcins	70 200	71 400

L'agriculture en Guyane

Dans ce département, deux agricultures se côtoient : l'agriculture traditionnelle vise d'abord à alimenter la population locale, l'agriculture moderne, au développement par à-coups, s'est tournée vers le marché extérieur.

Orientée vers les cultures vivrières, l'agriculture traditionnelle est conduite selon la technique de la culture sur brûlis, ici connue sous le nom d'abat-tis. Elle est menée sur des terres appartenant à l'Etat et, pour une sole donnée, pendant une seule campagne, l'emplacement étant ensuite restituée à la forêt. Les cinq communes du Maroni regroupent 70 % de ces exploitations.

La place de cette agriculture est très importante puisqu'elle représente 5 000 ha sur les 21 000 de surface agricole utilisée en Guyane et 50 % de la production agricole finale.

L'agriculture moderne a pour but d'exporter des produits exotiques vers l'Europe et aussi de satisfaire la demande locale en produits tropicaux, objectifs qui ne sont atteints que partiellement. Cette agriculture se situe dans la zone côtière et occupe la plus grande part de la surface agricole du département, soit 13 000 ha (essentiellement prairies, rizières et cultures fruitières). Elle représente 20 % de la production agricole finale.

Il existe également une agriculture mixte, pratiquée par des exploitations de 1 à 10 ha qui allient la culture sur abattis, les cultures fixes et l'élevage. Ces unités mixtes occupent environ 3 000 ha de la zone côtière et représentent 25 à 30 % de la production agricole finale.

La production agricole finale de la Guyane, détaillée ci-après, est évaluée, pour 1990, à 0,590 milliard de francs, avec plus de 90 % provenant des productions végétales, essentiellement des légumes.

Par contre, la production animale a tendance à stagner ou à diminuer malgré les efforts de quelques producteurs du département.

**La production agricole finale en Guyane
(en milliers de francs)**

	1989	1990
Production végétale	460 625	534 660
dont canne à sucre	675	750
banane	28 750	29 790
légumes	431 200	504 120
Production animale	58 930	55 790
dont bovins	15 720	14 790
porcins	19 160	16 530

L'agriculture en Martinique

La production agricole finale de ce département est évaluée, pour 1990, à 1,587 milliard de francs, avec près de 84 % en production végétale, dont la moitié en fruits.

La banane, variété «exportation», avec 46 % de l'ensemble, est la première culture du département.

Le second poste est occupé par les légumes (26 %

de l'ensemble), les légumes frais étant prépondérants.

La canne à sucre ne représente plus que 5 % de la production agricole finale.

La part de la production animale est assez faible : 16 % seulement.

**La production agricole finale en Martinique
(en milliers de francs)**

	1989	1990
Production végétale	1 264 200	1 335 100
dont canne à sucre	80 900	74 300
banane	670 700	725 300
légumes	392 500	411 200
Production animale	246 260	252 000
dont bovins	83 900	87 000
porcins	52 900	52 400

III. Les différentes productions agricoles

La canne à sucre

Cette culture, pratiquée depuis fort longtemps aux Antilles (les «îles à sucre»), ne donne pas lieu à un produit consommable en l'état mais est la matière première pour deux produits industriels : sucre et rhum.

Nous n'examinerons ici que les données culturelles et renvoyons pour plus de détails aux rubriques «sucre de canne» et «rhum».

En Guadeloupe

Dans ce département, les surfaces destinées aux cultures sont en régression, au profit des surfaces herbagères. Ce recul s'est répercuté sur toutes les spéculations en touchant davantage les plus importantes. La canne a donc principalement été touchée par cette évolution, en perdant 4 000 ha depuis 1981, soit 20 % de la sole (et 44 % depuis 1973). Toutefois cette culture demeure toujours la première du département, avec 16 700 ha, soit 30 % de la superficie agricole (ou 53 % des terres arables).

A noter que la canne à sucre a fait l'objet, en 1983, d'un plan de rénovation, encourageant les replantations par le biais notamment de primes et d'une réévaluation du prix de la canne complétée de son indexation sur le coût de la vie. Les surfaces, qui étaient tombées à 14 500 ha en 1985, sont remontées à 16 700 ha en 1989.

Cette culture se pratique essentiellement en Grande-Terre, dans le nord de la Basse-Terre et sur tout le territoire de Marie-Galante. Dans certains endroits, il s'agit presque de monoculture : c'est ainsi qu'à Port-Louis, les 3/4 de la superficie agricole sont occupés par la canne.

La taille des exploitations pratiquant cette culture fait apparaître d'un côté un extrême morcellement des surfaces et d'un autre côté une importante concentration : en 1989, 50 % des exploitations cannières cultivent ensemble 19 % de la sole ; à l'opposé seules 12 exploitations (0,2 % de la sole) regroupent 5 152 ha, soit 31 % des superficies cannières du département. A noter toutefois que les vastes domaines, hérités de la période coloniale, se réduisent puisque, en 1981, ils occupaient encore 43 % des surfaces cultivées en canne.



La canne à sucre trouve sa meilleure rentabilité dans la production de rhum.



Agriculteur de retour des champs.

Le plan de relance engagé en 1983 a permis de revenir, en 1988 et 1989, à une production de 900 000 tonnes de canne, seuil minimum pour assurer la rentabilité des quatre usines sucrières du département : 3 en Guadeloupe continentale (Beauport, Gardel, Grosse-Montagne) et 1 à Marie-Galante (Grande-Anse). Le passage du cyclone Hugo a replongé ce secteur dans l'ornière avec un creux attendu en 1990 mais une reprise insuffisante en 1991 (600 000 tonnes).

En Guyane

La production de canne, qui était de 8 769 tonnes en 1983, a considérablement diminué entre 1985 et 1987 (- 77 %). Le vieillissement des plantations avait conduit à leur abandon progressif et à la fermeture de deux des trois distilleries présentes en Guyane. L'usine Saint-Maurice, à Saint-Laurent-du-Maroni, a cependant entrepris, à la fin de l'année 1989, de remettre en production une centaine d'hectares, permettant une reprise de la production de rhum du département.

En Martinique

La canne à sucre a longtemps assuré la prospérité de la Martinique mais, peu à peu, l'évolution inverse du prix du sucre et des coûts de production a rendu son exploitation de moins en moins rentable. Les exportations de sucre ont peu à peu diminué et aujourd'hui la canne ne s'exporte plus que sous forme de rhum.

Les surfaces ont considérablement diminué (7 700 ha en 1973, 4 500 ha en 1981 et 3 000 ha en 1989).

*De haut en bas :
Bananes préparées pour
l'exportation au début du siècle.
La culture de l'ananas nécessite,
dans certaines régions,
des arrosages réguliers.*



L'organisation et les structures de la production de la canne sont héritées du passé.

A côté des grandes exploitations traditionnelles, on en trouve de plus petites, mais toutes ont en commun l'utilisation de techniques culturales anciennes, voire archaïques :

- les plantations, que l'on conseille de refaire tous les cinq ans, ne sont en fait réalisées que tous les dix ou quinze ans;

- la coupe, que l'on sait mécaniser, est encore en grande partie faite au coutelas.

La production d'environ 200 000 tonnes de cannes par an est dirigée pour transformation vers l'unique sucrerie (usine du Galion) ou vers l'une des treize distilleries, le secteur étant en effet divisé en deux filières : la filière sucre et la filière rhum.

La banane

L'implantation de la banane aux Antilles est relativement récente (début du siècle) et ce n'est qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale que cette spéculation a commencé à se développer jusqu'à atteindre la place qu'on lui connaît aujourd'hui.

Aux Antilles, la culture de la banane concerne 2 500 producteurs, 15 000 emplois directs et 30 000 indirects. Par ailleurs, cette production assure, en valeur, 50 % des exportations.

La banane est aussi consommée sur place en tant que légume ou que dessert, selon les variétés. Cette consommation locale est souvent sous-évaluée. Néanmoins, la banane reste d'abord une culture d'exportation : 78 % de la production pour la Guadeloupe et 86 % pour la Martinique.

Mais la banane des Antilles françaises a un prix de revient beaucoup plus élevé que celle d'autres pays producteurs : alors qu'il s'agit d'une culture de main-d'œuvre, le coût horaire de cette main-d'œuvre est évalué, en 1989, à 320 F dans les Antilles françaises contre 50 F dans les Caraïbes et en Amérique latine et 20 F en Afrique.

Selon le ministère des D.O.M., le coût de la main-d'œuvre au kilo net serait de 1,50 F aux Antilles, 1,15 F aux Canaries (îles espagnoles faisant partie de la C.E.E.) et 0,35 F en Amérique centrale. L'ouverture du marché unique européen, en 1993, suscite de ce fait des inquiétudes.

Depuis le 5 janvier 1962, la banane antillaise bénéficie d'une garantie d'écoulement sur le marché français, dans la limite de quotas :

- 1/3 pour la Métropole;
- 1/3 pour les D.O.M. (dont 52,73 % pour la Martinique et 47,27 % pour la Guadeloupe);
- 1/3 pour d'autres pays de la zone franc, dont principalement la Côte-d'Ivoire, le Cameroun et Madagascar.

Il est prévu que les systèmes préférentiels existant en France ainsi qu'en Espagne et au Portugal, pour l'importation des bananes, soient maintenus au-delà de 1993. Mais l'ouverture des frontières internes de la Communauté européenne risque cependant de fausser les règles du jeu au profit de la «banane dollar».

En effet, alors que le commerce mondial de la banane atteint 7,5 millions de tonnes, 90 % de ce tonnage sont produits par des pays du tiers

monde situés sur le continent américain (Colombie, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, République dominicaine, Venezuela, Equateur), tandis que les Antilles n'en représentent que 7 %. Or la maîtrise de la production et la commercialisation des bananes de l'Amérique centrale sont en fait concentrées entre les mains de quelques grandes compagnies d'origine nord-américaine qui, dans le cadre du G. A.T.T., protestent contre ce qu'elles considèrent comme un protectionnisme inacceptable de la part de la C.E.E.

En Guadeloupe

Comme pour la canne à sucre, la sole consacrée à la banane est en régression : 8 480 ha en 1981, 7 330 ha en 1989.

Malgré cela, la position de la banane reste prédominante dans l'agriculture guadeloupéenne : première quant à la part occupée dans la production finale du département (29 %), elle l'est aussi par la part prise dans les exportations globales de l'île (50 % en 1988).

La culture de la banane est extrêmement concentrée sur le territoire : trois communes détiennent 2/3 des surfaces (Capesterre-Belle-Eau, Trois-Rivières et Goubeyre); Capesterre-Belle-Eau, à elle seule, met en valeur 45 % de la bananeraie. Globalement, 90 % de la zone de production est répartie sur sept communes : les trois déjà citées ainsi que Vieux-Habitants, Saint-Claude, Goyave et Baillif.

Le secteur bananier est caractérisé par un relatif foisonnement de petites unités (taille moyenne des exploitations : 2,5 ha).

En Martinique

Les cyclones de 1979 et 1980 ont entièrement détruit la bananeraie martiniquaise. La période qui a suivi a donc permis une restructuration complète. Au bout de dix ans, la banane est devenue la première production agricole et le premier produit d'exportation de la Martinique.

Il existe environ 2 000 exploitations cultivant la banane mais seules 1 200 d'entre elles commercialisent leur production.

La taille moyenne des bananeraies est de 3,71 ha mais, si 88,7 % des exploitations ont moins de 10 ha, elles ne représentent en fait que 31,2 % des surfaces. Compte tenu des différences de rendement entre les petites et les grandes exploitations, la concentration de la production est plus grande encore puisque plus de 70 % de la production est assurée par les 200 plus importantes (10 %).

Une fois la bananeraie mise en place, la quasi-totalité du travail est encore assurée manuellement. Seuls les traitements phytosanitaires sont effectués par des avions ou des hélicoptères. On estime que la production et le conditionnement occupent 0,8 unité de travail par hectare, soit une part importante du prix de revient (environ 1/3). Le second poste du prix de revient est constitué par le transport. Les bananes sont emballées dans des cartons sur les lieux de production et placées en conteneurs. Un contrôle du conditionnement est systématiquement organisé par l'administration. Les conteneurs sont ensuite acheminés vers le port de Fort-de-France et transportés jusqu'en



La fragilité de la plante rend le bananier particulièrement vulnérable aux cyclones.

Europe par quatre navires porte-conteneurs. La quasi-totalité des bananes martiniquaises est exportée (190 000 tonnes en 1989) et la Métropole en absorbe la plus grande part puisque la banane antillaise bénéficie, dans la limite de quotas, d'une garantie d'écoulement sur le marché national.

A noter qu'en Martinique, on s'est efforcé de procéder à une réorientation saisonnière de sa production, reportant les excédents du 4^e trimestre vers la période de mars à juin.

L'ananas

Cette culture est pratiquée essentiellement en Martinique. Une petite production de qualité existe également en Guyane (ce fruit en est d'ailleurs originaire).

En Martinique, la culture de l'ananas est traditionnelle mais n'a pas connu les mêmes développements que la banane. Après un record de production au milieu des années 1980 (30 014 tonnes en 1986), la baisse des cours mondiaux a brisé la progression de la production et des exportations. En effet, à partir des années 1980, la production mondiale de conserves d'ananas s'est dévelop-

Récolte mécanisée de l'ananas.



pée, notamment dans les pays du sud-est asiatique (essentiellement Thaïlande et Philippines). Il en est résulté une baisse des cours sur les marchés européens. En 1986, cette baisse s'est accentuée sous l'effet de la chute du dollar qui a largement favorisé les pays tiers.

A cela sont venus s'ajouter des problèmes phytosanitaires qui ont fait chuter les rendements de 10 à 20 % dans certaines exploitations.

En 1989, l'ananas occupe une surface de 550 ha répartie entre 80 exploitations, ce qui donne une taille moyenne de 6,9 ha. Ce chiffre apparemment assez élevé masque le fait qu'une dizaine d'exploitations spécialisées occupent à elles seules 85 % de la surface.

La production s'est élevée, en 1989, à 18 740 tonnes dont 12 523 tonnes ont été dirigées vers la conserverie, 315 tonnes exportées en frais et le reste consommé localement.

Le débouché industriel est donc prédominant. Il existe deux conserveries en Martinique : la Socomor, qui traite 90 % de la production, et Royal S.A., qui absorbe le reste.

Les cultures légumières

En Guadeloupe

La surface légumière totale a chuté de 20 % entre les deux recensements et ne représente plus que 13 % des terres arables. Elle est constituée par les cultures maraîchères sur environ 1 750 ha (dont 180 plantés en melon) et les cultures vivrières de « racines » (ignames, madères...) sur 2 000 ha. La Guadeloupe importe des quantités considérables de légumes frais mais elle n'exporte pratiquement aucun légume tropical.

Les quelques succès enregistrés sur le marché de l'exportation concernent des spéculations maraîchères déjà présentes en Métropole mais cultivées, en Guadeloupe, à contre-saison. Il s'agit essentiellement du melon, dont 1 400 tonnes ont été expédiées hors du département en 1989, et de l'aubergine, qui rencontre des difficultés croissantes sur les marchés extérieurs.

En Guyane

Les cultures vivrières traditionnelles (tubercules et racines), comme les cultures maraîchères se pratiquant sous abris (serres ou ombrières), ont fortement progressé : + 34 % entre 1986 et 1990. La fermeture de la frontière guyano-surinamienne

ayant privé le département de sa principale source extérieure d'approvisionnement en produits vivriers, les agriculteurs locaux, essentiellement représentés par les communautés hmongs de Cacao et de Mana, ont entrepris de développer ce type de culture, les prix pratiqués sur le marché de Cayenne étant très attractifs.

Ainsi, depuis 1989, la Guyane est-elle autosuffisante en légumes et en produits vivriers.

Rappelons que les Hmongs sont originaires du Laos où ils ont servi de forces supplétives à l'armée française au moment de la guerre d'Indochine. Pourchassés par les communistes après le retrait des troupes américaines, ils ont trouvé refuge dans des camps en Thaïlande avant d'être transférés en Guyane.

En Martinique

Le dernier recensement agricole fait apparaître une forte baisse des surfaces consacrées aux cultures légumières.

Les cultures légumières en Martinique

	1973	1981	1989
Surface en ha	5 900	6 900	3 800
Nombre d'exploitations	12 600	11 800	8 000
Taille moyenne en ha	0,47	0,58	0,48

La production repose sur de très petites exploitations employant une main-d'œuvre essentiellement familiale. Ces cultures demeurent très artisanales malgré quelques exploitations de haute technicité (culture sous serre en hydroponie).

En matière de légumes frais (production estimée à 33 700 tonnes en 1989), les principales productions sont, par ordre d'importance : la tomate, la salade, le concombre, le chou pommé, la christophine. Les racines, bulbes et tubercules jouent un grand rôle dans l'alimentation traditionnelle (production estimée à 27 500 tonnes en 1989). Par ordre d'importance, ce sont : l'igname, le dachine, la patate douce et le malanga.

Le débouché est essentiellement local et on estime à seulement 50 à 60 % la part commercialisée, le reste étant autoconsommé.

Le principal obstacle au développement du marché local se situe sur le plan de la commercialisation : les circuits sont en effet composés de nombreux intermédiaires concourant à un prix de détail élevé.

Parallèlement, il existe un circuit de produits importés : c'est le cas notamment pour les carottes. En matière de légumes destinés à l'exportation, l'aubergine semblait offrir de bonnes perspectives (production de 900 tonnes en 1980/1981 dont 746 exportées); malheureusement, une maladie a pratiquement fait disparaître cette culture. A l'inverse, le melon est dans une phase d'expansion (633 tonnes exportées en 1989).

Cultures fruitières

En Guadeloupe

Les cultures fruitières se développent mais se limitent à des surfaces réduites (576 ha). Les



Préparation de cultures maraîchères et vivrières.

arbres les plus répandus sont les limetiers et autres agrumes (188 ha) ainsi que les manguiers (82 ha).

D'une façon générale, on remarque l'absence d'entretien des vergers qui, très souvent, ne sont constitués que d'arbres épars. Des investissements lourds, sans espoir de récolte avant cinq ans, dissuadent les bonnes volontés.

Les surfaces disponibles sont trop restreintes et le marché local trop demandeur pour envisager l'exportation de fruits.

En Guyane

Les limetiers guyanais connaissent deux périodes de production, la plus importante (janvier-avril) présentant la particularité d'arriver à maturité à contre-saison de celle des Antilles; pendant cette période, le marché antillais et le marché européen sont relativement ouverts malgré la concurrence brésilienne.

En 1990, 202 tonnes de fruits ont été exportées.

En Martinique

Il existe une très grande variété de fruits tropicaux récoltés en Martinique. Si la majeure partie est exportée (ananas, bananes), une part importante est également destinée au marché local soit, par ordre d'importance, la banane, le coco frais, la mangue et le manguot, les agrumes et la goyave. Les quantités produites sont faibles et mal connues (la production d'agrumes est estimée à 1 970 tonnes pour 1989). Ces fruits sont surtout autoconsommés et proviennent la plupart du temps d'arbres isolés et non de vergers organisés. Parmi les fruits destinés à l'exportation, la lime (citron vert) a connu un développement intéressant jusqu'en 1984, mais la faible rentabilité de cette culture a amené les agriculteurs à délaisser leurs vergers.

L'avocat a également suscité de grands espoirs au début des années 1980 mais des problèmes phytosanitaires et la concurrence d'autres pays font que les vergers sont mal entretenus et vieillissent prématurément, l'avocat étant maintenant consommé essentiellement sur place.

Cultures florales

Grâce à la variété incomparable de ses fleurs sauvages, la Martinique a été depuis longtemps surnommée l'«Ile aux fleurs». Les cultures florales, avec une excellente qualité et une haute valeur ajoutée, paraissent être une spéculation d'avenir, d'autant qu'elles sont implantées dans les régions mal adaptées à d'autres productions, du fait de l'altitude, du relief et d'une pluviosité excessive.

Les surfaces consacrées à la production florale sont en constante augmentation : 220 ha en 1973, 310 ha en 1981, 420 ha en 1989. Les anthuriums sont la principale espèce cultivée, suivie des alpinias et des héliconias.

Du fait de l'importance des écarts de triage (près de 50 %) une part importante de la production n'est pas vendue. Il est difficile de connaître les ventes réalisées localement car elles sont effectuées essentiellement sur les marchés. Par contre on connaît parfaitement les exportations réalisées par avion (172 tonnes en 1989), qui constituent



un débouché rémunérateur. Elles s'effectuent vers la Métropole (65 %), vers la Guadeloupe et la Guyane (12 %), les Etats-Unis (21 %) et certains autres pays (2 %).

La riziculture

En Guyane, au début des années 1980, deux riziculteurs (d'origine hollandaise et surinamienne) ont procédé à la mise en valeur par poldérisation de 1 800 ha de part et d'autre de la rivière Mana. Convaincus de la viabilité de cette technique de culture, les pouvoirs publics ont mis en place, dès 1984, un programme de développement visant à doter la région de Mana de 5 800 ha de surface rizicole en une décennie.

Les rendements moyens espérés (4,5 tonnes/ha) et la possibilité de réaliser deux récoltes par an

*De haut en bas :
Femmes hmongs vendant
leurs produits sur les marchés
guyanais.*

*Fleurs d'arums sur le marché
de Fort-de-France.*

permettent de prévoir à terme une production de plus de 50 000 tonnes de riz paddy, soit près de la moitié de la production métropolitaine actuelle. Les surfaces mises en culture, pour les deux cycles de l'année 1990, ont été de 4 966 ha et la production a atteint 21 493 tonnes (dont 4 000 tonnes consommées localement).

Il s'agit d'un riz à grain long dont la C.E.E. est grosse importatrice (600 000 tonnes par an dont 50 % étuvé). Les débouchés semblent donc assurés, d'autant que le riz guyanais bénéficie de la préférence communautaire. Des progrès toutefois restent à faire en matière de qualité et de circuits de commercialisation.

Productions animales

En Guadeloupe

Le cheptel de la Guadeloupe (en têtes de bétail)		
	1988	1989
Bovins	82 110	65 300
dont vaches laitières	34 360	29 140
Porcins	31 240	21 970
Ovins	3 770	3 390
Caprins	28 920	28 190
Source : Recensement général agricole 1988/1989.		

Dans ce département, le sous-développement de l'élevage s'aggrave. Entre deux recensements (1988 et 1989), les élevages de bovins et de porcs ont perdu un animal sur 5. Les élevages caprins, plus traditionnels, n'ont connu qu'une diminution de 2 %.

Cette baisse des effectifs n'a pas entraîné de modification dans la structure des élevages : en 1989, sur un troupeau bovin d'un peu plus de 65 000 têtes, l'importance des petites étables reste prépondérante; un éleveur sur 2 a moins de 5 bêtes, 80 % en possède moins de 10, le cheptel moyen par exploitation étant de l'ordre de 6 ou 7 bovins. La production porcine est en pleine mutation : si

Pesage et contrôle
dans un élevage en Guadeloupe.



30 % des effectifs ont disparu entre les deux recensements, cela traduit une disparition des petits élevages domestiques au profit de structures plus rentables. Les petits élevages familiaux ne représentent plus que 30 % des effectifs tandis que les unités plus importantes (20 bêtes au minimum) ont connu un accroissement de leurs effectifs et représentent 37 % du troupeau. A noter que la moyenne par exploitation reste de 4 porcs dont 2 truies.

La production avicole et cunicole, pratiquée hors sol et plus indépendante du milieu, progresse même si elle reste très insuffisante par rapport aux besoins. Au recensement de 1989, 6 fermes de plus de 1 000 poulets concentraient 87 % d'un potentiel chiffré à 174 000 têtes. A noter que la consommation de viande de volailles de l'île (près de 8 000 tonnes en 1988) devance celle de bœuf (7 000 tonnes), de porc (5 000 tonnes) et d'ovin-caprin (2 000 tonnes).

L'autosuffisance, dans les différentes productions animales, est faible ainsi que le prouvent les chiffres suivants, relatifs à l'année 1989 et exprimés en % :

Bovins	61
Porcins	57
Caprins-ovins	13
Volailles	10
Œufs	37

Sources : D.D.A.F. - Direction des Douanes.

En Guyane

Le cheptel de la Guyane (en têtes de bétail)	
	1988
Bovins	7 300
dont vaches laitières	5 700
Porcins	9 200
Ovins	3 800
Caprins	1 300
Source : Recensement général agricole 1988/1989.	

Les cheptels bovin et porcine ne progressent pas. Par contre les ovins-caprins augmentent.

Les productions de viande bovine et porcine, quoique prépondérantes avec 39 % de la production totale de viande, ont beaucoup diminué; de même, les productions de lait et d'œufs sont en régression depuis plusieurs années.

Les importations sont nécessaires pour satisfaire l'accroissement de la population et de ses besoins, le taux d'autosuffisance s'établissant, pour l'année 1989, comme suit :

Bovins	31
Porcins	45
Caprins-ovins	20
Volailles	13
Œufs	54

Sources : D.D.A.F. - Direction des Douanes.

A noter que, en Guyane, l'élevage bovin a été l'objet de projets assez gigantesques dans le cadre

du «Plan vert». En 1976, le gouvernement français a, en effet, jugé que la forêt guyanaise pouvait fournir une importante ressource en bois et que les espaces ainsi libérés pourraient être utilisés en élevage ainsi que ceux de la savane en bordure de cette forêt.

Près de 13 000 ha furent ainsi défrichés et aménagés; on y créa, de toutes pièces, des exploitations d'élevage de 200 à 300 ha avec un modèle imposé : mono-élevage, culture de l'herbe, emploi important de fertilisants.

Très vite, on s'est rendu compte que la forêt ne renfermait guère d'essences rentables; par ailleurs, les nouveaux installés, souvent venus d'Europe sans qualification, ne parvenaient pas à maîtriser la gestion de telles exploitations, d'autant qu'elles étaient situées sur des sols pauvres, très acides, quasi dépourvus d'humus. Ce fut la faillite générale et la plupart des migrants sont maintenant partis.

La seule retombée positive de ce «Plan vert» a été de conforter les agriculteurs déjà installés et n'ayant pas suivi à la lettre les conseils des promoteurs de l'opération.

En Martinique

Le cheptel de la Martinique (en têtes de bétail)		
	1988	1989
Bovins	41 290	35 470
dont vaches laitières	20 020	14 670
Porcins	22 170	21 190
Ovins	39 430	36 160
Caprins	18 460	16 520
Source : Recensement général agricole 1988/1989.		

Dans ce département, l'élevage concerne environ 2 agriculteurs sur 3 et génère près de 16 % de la valeur de la production agricole.

Les effectifs animaux sont en baisse pour la plupart des productions animales, à l'exception des truies, des lapines et du nombre de ruches.

C'est surtout dans les petits élevages peu productifs que cette baisse s'est fait sentir. On assiste par contre à la rationalisation et à la modernisation progressives des élevages plus importants.

En francs constants, la valeur des productions animales s'est à peu près maintenue jusqu'en 1983; depuis, on enregistre une baisse régulière de cet indice. A noter que les productions bovines (viande + lait) représentent 44 % du total en 1989. Ces productions animales sont exclusivement destinées à approvisionner le marché local. Les pourcentages suivants, concernant le taux d'approvisionnement du marché local, démontrent qu'aucune production n'est suffisante pour couvrir ne serait-ce que la moitié des besoins :

Bovins	37
Porcins	43
Caprins-ovins	22
Volailles	12
Lait	3
Œufs	43

Sources : D.D.A.F. - Direction des Douanes.

Le degré d'autosuffisance est susceptible d'augmenter dans les années à venir pour les viandes de porc et de bœuf ainsi que pour les œufs.

Il est médiocre pour la viande ovine et les volailles mais susceptible d'augmenter notamment en poulet de chair.

Il est très mauvais pour le lait et peu susceptible d'amélioration.

IV. La diversification agricole

Aux Antilles, deux cultures d'exportation aux débouchés garantis sur les marchés européens, la banane et la canne, représentent (les années normales) environ la moitié de la valeur de la production agricole.

La diversification, préconisée par tous les programmes de développement agricole, a connu des fortunes diverses.

Sur le marché de l'exportation, des succès sont venus de cultures maraîchères cultivées à contre-saison mais aussi de la floriculture.

Le melon est la réussite récente la plus éclatante, surtout en Guadeloupe (1 400 tonnes exportées en 1989, 2 400 en 1990). Mais la culture de l'aubergine n'a pas répondu aux espoirs qu'elle avait suscités (1 000 tonnes expédiées en 1987 par la Guadeloupe, à peine plus de 100 en 1990).

D'autres produits plus anciennement exportés, tels l'ananas, l'avocat et la lime, sont confrontés en Europe à des produits plus compétitifs en provenance d'Afrique et d'Asie. Le prix de l'ananas s'est ainsi effondré et les exportations de Martinique ont chuté (720 tonnes en 1986, 400 en 1988) avant de repartir.

La diversification devrait donc porter davantage sur la reconquête du marché intérieur. Il semble toutefois que, jusqu'à présent, l'agriculture antillaise n'ait pas su saisir complètement les opportunités offertes par des régions qui ont connu une forte expansion démographique dans les années 1980.

Malgré des progrès notoires (en matière de culture légumière, de production de porcs et d'élevage avicole), la production locale reste très déficitaire face à la croissance de la consommation des ménages.

Le coût attractif des importations, la difficulté à infléchir les circuits de distribution, sont des obstacles souvent invoqués. Il faut ajouter la lourdeur de certains investissements (pour la culture fruitière par exemple) et le manque de structuration du secteur de l'élevage.

Pendant encore une ou deux décennies, les Antilles devraient subir les difficultés dues au passage d'une agriculture morcelée à faible niveau de formation vers une agriculture compétitive tant au niveau de la qualité que des prix.

S. C.

Bibliographie

Agreste, revue du ministère de l'Agriculture et de la Forêt : «la Statistique agricole (recensement 1988-1989 pour la Guadeloupe)»; «l'Agriculture en Martinique : bilan d'une décennie 1980-1989». Cazenave J. : «les Doutes d'un secteur aux pieds d'argile», in *Antiane*, 1991. Diman-Antenor D. : «Banane : virage glissant», in

Antiane, 1990. «Graph Agri Régions 1992 : la Statistique agricole», ministère de l'Agriculture et de la Forêt. *Informations agricoles* : «Un avenir en suspens : l'agriculture des D.O.M. atlantiques», 1992. Institut d'émission des départements d'outre-mer : rapport annuel 1990. Robineau P. : «Guyane : une agriculture à double face», in *Antiane*, 1992. Tableaux économiques régionaux (Guadeloupe, Guyane, Martinique), I.N.S.E.E., 1989.

Voir FORÊTS, RHUM, SUCRE DE CANNE.

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (P.I.B.)

 En première approche, on peut considérer que le P.I.B. est l'agrégat donnant la mesure la plus exacte de la valeur des résultats des efforts productifs de biens et de services réalisés sur le territoire français par les acteurs économiques (français et étrangers) qui y résident habituellement. Le P.I.B. ne prend pas en compte l'activité des entreprises françaises et de leurs filiales réalisée à l'étranger.

On considère couramment que le P.I.B. mesure ce qui a été ajouté à la richesse nationale en une année. Cela n'est pas tout à fait vrai car il ne

prend pas en compte la dépréciation des machines ou bâtiments au cours de la production.

En comptabilité nationale française, le P.I.B. est défini comme étant égal à la somme des valeurs ajoutées des branches à laquelle on ajoute la taxe à la valeur ajoutée (T.V.A.) grevant les produits et les droits de douane.

Le P.I.B. marchand est celui des branches dont la production s'échange habituellement sur le marché.

Le P.I.B. habituellement non marchand est égal à la valeur ajoutée des branches non marchandes.

Le P.I.B. par habitant est obtenu en divisant la valeur du P.I.B. par la population.

En 1986, le P.I.B. des D.O.M., d'un montant total de 45,5 milliards de francs, représente 0,90 % du P.I.B. de la Métropole contre 0,83 % en 1982 (P.I.B. de la Métropole en 1982 : 3 626 milliards de francs; en 1986 : 5 034,9 milliards de francs. P.I.B./habitant de la Métropole en 1982 : 66 556 francs; en 1986 : 90 983 francs).

La progression du P.I.B. des D.O.M. sur cette période a été de 50 % en valeur et de 18 % en volume (indice 1986 de l'inflation (1982=100) : Guadeloupe : 126,2; Martinique : 130,2; Guyane : 129,3; Réunion : 125,4).

Produit intérieur brut des D.O.M. (1982-1986)

	1982	1983	1984	1985	1986
Guadeloupe					
PIB (en millions de F)	7 540	8 427	9 049	9 650	10 568
-PIB marchand (%)	67,0	66,1	65,8	65,6	66,5
-PIB non marchand (%)	33,0	33,9	34,2	34,4	33,5
Population (en milliers)	329,3	330,2	332,1	334,0	335,5
PIB/hab. (en milliers de F)	22,9	25,5	27,2	28,9	31,5
Martinique					
PIB (en millions de F)	8 874	10 114	11 020	12 577	13 846
-PIB marchand (%)	67,6	67,2	66,9	68,6	70,0
-PIB non marchand (%)	32,4	32,8	33,1	31,4	30,0
Population (en milliers)	327,4	328,7	330,2	331,7	333,2
PIB/hab. (en milliers de F)	27,1	30,8	33,4	38,0	41,6
Guyane					
PIB (en millions de F)	1 640	1 912	2 233	2 595	3 035
-PIB marchand (%)	58,3	57,5	58,1	60,1	64,2
-PIB non marchand (%)	41,7	42,5	41,9	39,9	35,8
Population (en milliers)	73,0	75,5	78,3	81,2	84,2
PIB/hab. (en milliers de F)	22,4	25,3	28,5	31,9	36,0
Réunion					
PIB (en millions de F)	12 286	13 675	14 692	16 358	18 069
-PIB marchand (%)	69,1	69,1	68,8	69,7	69,7
-PIB non marchand (%)	30,9	30,9	31,2	30,3	30,3
Population en milliers	522,3	532,1	541,7	550,5	560,0
PIB/hab. (en milliers de F)	23,5	25,7	27,1	29,7	32,3
Total D.O.M.					
PIB (en millions de F)	30 340	34 128	36 994	41 180	45 518
-PIB marchand (%)	67,5	67,1	66,8	67,9	68,6
-PIB non marchand (%)	32,5	32,9	33,2	32,1	31,4
Population (en milliers)	1 252,0	1 266,5	1 282,3	1 297,4	1 312,9
PIB/hab. (en milliers de F)	24,2	26,9	28,8	31,7	34,7

Sources : I.N.S.E.E./I.E.D.O.M.